

Bordereau attestant l'exactitude des informations - NANTERRE - 9201 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 26/09/2024 - 48887 - 2019 B 01139 - 847 885 985 - A.C.P.M.

«A.C.P.M.»

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

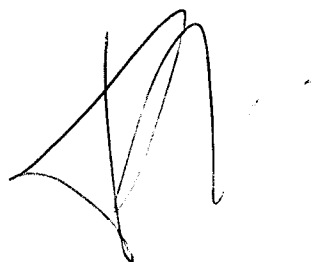
Siège social : 28 rue Gabriel Péri

92300 LEVALLOIS PERRET

847 885 985 RCS NANTERRE

**BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION
DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS
LE 31 DECEMBRE 2023**

Le Président,
Alexis CHEMOUILI



1. BILAN – ACTIF

Désignation de l'entreprise										A.C.P.M. - SIREN : 847885985																																																																					
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois										12																																																																					
										Néant										Exercice N clos le																																																											
																				31/12/2023																																																											
										Brut										Amortissements, provisions										Net																																																	
Capital souscrit non appelé										TOTAL (I)										AA																																																											
Actif immobilisé										Immobilisations incorporelles										Frais d'établissement										AB																				AC																													
																				Frais de développement										CX																				CQ																													
																				Concessions, brevets et droits similaires										AF																				AG																													
																				Fonds commercial (1)										AH																				AI																													
																				autres immos incorporelles										AJ																				AK																													
																				Avances et acomptes sur immo. incorporelles										AL																				AM																													
										Immobilisations corporelles										Terrains										AN																				AO																													
																				Constructions										AP																				AQ																													
																				Install. techniques, matériel et outillages industriels										AR										158 244										AS										89 203										69 040									
																				Autres immos corporelles										AT										263 372										AU										88 994										174 378									
																				Immos en cours										AV																				AW																													
																				Avances et acomptes										AX																				AY																													
										Immobilisations financières (2)										Participations évaluées selon méthode équivalence										CS																				CT																													
																				Autres participations										CU										200										CV										200																			
																				Créances rattachées à participations										BB										186 071										BC										186 071																			
																				Autres titres immobilisés										BD																				BE																													
																				Prêts										BF																				BG																													
																				Autres immobilisations financières										BH										30 970										BI										30 970																			
Total (II)										BJ										638 857										BK										178 197										460 660																													
Actif circulant										Stocks										Matières premières, approvisionnements										BL										37 583										BM																				37 583									
																				En cours de production de biens										BN																				BO																													
																				En cours de production de services										BP																				BQ																													
																				Produits intermédiaires et finis										BR																				BS																													
																				Marchandises										BT																				BU																													
										Créances										Avances et acomptes sur commandes										BV																				BW																													
																				Clients et comptes rattachés (3)										BX										11 650										BY																				11 650									
																				Autres créances (3)										BZ										21 966										CA																				21 966									
																				Capital souscrit appelé, non versé										CB																				CC																													
																				Divers										V.M.P. (dont actions propres:)										CD																				CE																			
Disponibilités										CF																				152 174										CG																				152 174																			
Comptes de régularisation										Charges constatées d'avance (3)										CH																				CI																																							
										Total (III)										CJ										223 374										CK																				223 374																			
										Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)										CW																																																											
										Primes de remboursement des obligations (V)										CM																																																											
										Ecart de conversion actif (VI)										CN																																																											
Total général (I à VI)										CO										862 230										1A										178 197										684 033																													
(1) Droit au bail																				(2) à moins d'un an										CP										30 970										(3) à + d'1 an										CR																			
Clause de réserve de propriété - immob.																				stocks																				créances																																							

2. BILAN – PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>LA CLIPPER SIREN : 847885985</u>				Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 1 000)			DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)			DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1)		DF		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants) EJ)		DG		
	Report à nouveau			DH	171 092
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	114 536
	Subventions d'investissement			DJ	
	Provisions réglementées			DK	
	TOTAL (I)			DL	286 728
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
	Avances conditionnées			DN	
	TOTAL (II)			DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	
	Provisions pour charges			DQ	
	TOTAL (III)			DR	
Dettes (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS	
	Autres emprunts obligataires			DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	154 045
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI)		DV	92 253	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	118 208
	Dettes fiscales et sociales			DY	32 801
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	
	Autres dettes			EA	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	
	TOTAL (IV)			EC	397 306
Ecart de conversion passif			ED		
TOTAL (V)			ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	684 033	
Renvois	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B
	(2)	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		- Écart de réévaluation libre	1D		
		- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme			EF
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

OGFIP N° 2052-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : [A.C.P.M. - SIREN : 847885985]							Néant ☐	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA	1 525 135	FB	0	FC	1 525 135	
	Production vendue - biens	FD	0	FE	0	FF	0	
	Production vendue - services	FG	0	FH	0	FI	0	
	Chiffre d'affaires nets	FJ	1 525 135	FK	0	FL	1 525 135	
	Production stockée					FM	0	
	Production immobilisée					FN	0	
	Subventions d'exploitation					FO	21 333	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges (9)					FP	0	
	Autres produits (1) (11)					FQ	370	
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)						FR	1 546 839
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	11 505	
	Variation de stocks (marchandises)					FT	0	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	697 101	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV	655	
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW	293 381	
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX	13 274	
	Salaires et traitements					FY	280 270	
	Charges sociales (10)					FZ	43 403	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements (dont montant de l'amortissement du fonds de commerce)	HS		GA	60 774
				- dotations aux provisions			GB	0
		Sur actif circulant : dotations aux provisions					GC	0
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	0
	Autres charges (12)					GE	45	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						GF	1 400 406
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	146 433
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée				(III)	GH	0	
	Perte supportée ou bénéfice transféré				(IV)	GI	0	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	0	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	0	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	0	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	0	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	0	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)						GP	0	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	0	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 683	
	Différences négatives de change					GS	0	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	0	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						GU	2 683	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-2 683	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)						GW	143 749	

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A.C.I.L.N. SIREN : 847885985				Néant ☐	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	7 805
	Produits exceptionnels sur opérations en capital			HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	7 805
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			HE	1 575
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 575
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	6 231
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices (X)				HK	35 444
Total des produits (I + III + V + VII)				HL	1 554 644
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	1 440 108
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)				HN	114 536
RENOIS :					
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme				HO	
(2) Dont produits de locations immobilières				HY	
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)				IG	
(3) Dont crédit-bail mobilier				HP	1 328
(3) Dont crédit-bail immobilier				HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)				IH	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées				IJ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées				IK	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)				HX	
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
(9) Dont transferts de charges				A1	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)				A5	A2
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences				A3	
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences				A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles					
			facultatives	A6	
			obligatoires	A9	
dont cotisations facultatives Madelin		A7	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		A8
(7) Détail produits et charges exceptionnels				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales				993	
RBT SINISTRE					7 805
AJUST TIERS				582	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures	Produits antérieurs

5. IMMOBILISATIONS

DGFP N° 2054-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A. C. P. M.</u>										Néant ☐				
CADRE A - IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations						
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre		dont composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui		dont composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements, aménagement des constructions		dont composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					dont composants	M3		KS	155 474	KT		KU	2 770
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						KV	221 459	KW		KX	29 283	
		Matériel de transport						KY	7 000	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	5 630	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers						LE	0	LF		LG	0	
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	389 563	LO		LP	32 053		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T			
	Autres participations						8U		8V		8W	188 571		
	Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
	Prêts et autres immobilisations financières						1T	30 820	1U		1V	150		
	TOTAL IV						LQ	30 820	LR		LS	188 721		
Total général (I + II + III + IV)							ØG	420 383	ØH		ØJ	220 774		
CADRE B - IMMOBILISATIONS						Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence				
						Par virement de poste à poste				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	IO		LV		LW		1X	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF		
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions				IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	158 244	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers						IU		MM	250 742	MO		
		Matériel de transport						IV		MP	7 000	MR		
		Matériel bureau et informatique, mobilier						IW		MS	5 630	MU		
		Emballages récupérables et divers						IX		MV	0	MX		
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes						NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III						IY		NG		NH	421 616	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations						IØ		ØX	2 300	ØY	186 271	ØZ	
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	30 970	2G	
	TOTAL IV						I3		NJ	2 300	NK	217 241	2H	
Total général (I + II + III + IV)							I4		ØK	2 300	ØL	638 857	ØM	

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DOFIP N° 2054 bis-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : A.S. S.A.R.L.						Néant ☒
Exercice N clos le 31/12/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)
	Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)	Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
	1	2	3	4	5	
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. Industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».						
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL				
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice						
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

6. AMORTISSEMENTS

DGFP N° 2055-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A.C.P.M.</u>										Néant ☐	
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement et développement				CY		EL	0	EM	0	EN	
Fonds commercial				RE		RF	0	RI	0	RJ	
Autres immobilisations incorporelles				PE		PF	0	PG	0	PH	
TOTAL I				RK		RM	0	RN	0	RO	
Terrains				PI		PJ	0	PK	0	PL	
Constructions	Sur sol propre			PM		PN	0	PO	0	PQ	
	Sur sol d'autrui			PR		PS	0	PT	0	PU	
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions			PV		PW	0	PX	0	PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	58 009	QA	31 194	QB	0	QC	89 203
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers			QD	52 821	QE	25 443	QF	0	QG	78 264
	Matériel de transport			QH	3 656	QI	2 937	QJ	0	QK	6 592
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	2 937	QM	1 200	QN	0	QO	4 137
	Emballages récupérables et divers			QP	0	QR	0	QS	0	QT	0
TOTAL II				QU	117 423	QV	60 774	QW	0	QX	178 197
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN	117 423	ØP	60 774	ØQ	0	ØR	178 197
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais d'établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immobilisations incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Installations techniques, matériel et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. Corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL			NM			NO			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)		NY	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)		NZ			
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES											
				Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunts à évaluer						Z9	Z8				
Primes de remboursement des obligations						SP	SR				

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDÉCLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : <u>A.S.P.A.M.</u>										Néant ☒	
NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
			1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers		3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)		3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix		3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires		3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %		D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)		IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées		3Y		TP		TQ		TR		
TOTAL I		3Z		TS		TT		TU			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients		4E		4		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marches à terme		4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités		4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change		4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires		4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts		5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		5		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions		EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges		5V		5W		5X		5Y		
TOTAL II		5Z		TV		TW		TX			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D		
		- corporelles	6E		6		6G		6H		
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5		
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X		
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9		
	Sur stocks et en cours		6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients		6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation		6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III		7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF						
		- financières	UG		UH						
		- exceptionnelles	UJ		UK						
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI										1O	

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

Désignation de l'entreprise : <u>A.C.H.M.</u>										Néant ☐			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN			
						1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	186 071		UM	186 071		UN					
	Prêts (1) (2)	UP			UR			US					
	Autres immobilisations financières	UT	30 970		UV	30 970		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA											
	Autres créances clients	UX	11 650			11 650							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituées	UO	)	Z1							
	Personnel et comptes rattachés	UY											
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ											
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	623			623						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	21 343			21 343						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN										
		Divers	VP										
	Groupe et associés (2)	VC											
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR											
	Charges constatées d'avance	VS											
TOTAUX					VT	250 657		VU	250 657		VV		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF										
CADRE B		ÉTAT DES DETTES				Montant brut		À 1 an au plus		À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans	
						1		2		3		4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y											
Autres emprunts obligataires (1)		7Z											
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	154 045			154 045							
	à plus d'1 an à l'origine	VH											
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A											
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	118 208			118 208							
Personnel et comptes rattachés		8C	9 337			9 337							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 513			19 513							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E											
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 798			2 798							
	Obligations cautionnées	VX											
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 153			1 153							
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J											
Groupe et associés (2)		VI	92 253			92 253							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K											
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie		Z2											
Produits constatés d'avance		8L											
TOTAUX					VY	397 306		VZ	397 306				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques				VL	92 253	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	57 732									

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFiP N° 2058-A-SD 2024
ADAPTÉ POUR LA
TÉLÉDECLARATION
PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : [A . C . P . M .]				Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐						
I. RÉINTÉGRATIONS								Exercice N clos le [31/12/2023]					
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE								WA	114 536				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés							WB					
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	7 801	XE	7 801			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB		)				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX		XW	993			
	Amendes et pénalités		WJ	993	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI							XY					
	Impôt sur les sociétés							IT	35 444				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL		Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI	L7		K7				
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					I8				
				- imposées au taux de 0%					ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme					WN				
				- Plus-values soumises au régime des fusions					WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU		Zones d'entreprises		SW		WQ			
		Quote part de 12% des plus-values à taux zéro					M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
TOTAL I										WR	158 774		
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT			
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU			
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV				
				- imposées au taux de 0 %					WH				
				- imposées au taux de 19 %					WP				
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW				
				- imputées sur les déficits antérieurs					XB				
	Autres plus-values imposées au taux de 19%								I6				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée								WZ				
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:			(		Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation		2A		)	XA		
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer										ZY		
	Majoration d'amortissement										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art.44 sexies)	L2		J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5		XF		
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA				
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC				
	Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH		)	XG				
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC							
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD							
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI							
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL										
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II		XH	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)				XI	158 774				
				Déficit (II-I)						XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)										XL			
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)								XN	158 774	XO			

«A.C.P.M.»

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 28 rue Gabriel Péri

92300 LEVALLOIS PERRET

847 885 985 RCS NANTERRE

RAPPORT DU PRESIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 JUIN 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

Cher Associé,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de soumettre à votre approbation les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à **1.525.135 euros**, soit une augmentation de 143.221 euros, soit 9,39 % par rapport à l'exercice précédent, d'un montant de 1.381.914 euros.

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 370 euros en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 32 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 11.505 euros en diminution par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 16.146 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 293.381 euros en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 244.185 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 13.274 euros en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 10.957 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 280.270 euros en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 241.836 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 43.403 euros en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 36.219 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 12 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 60.774 euros en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent d'un montant de 34.086 euros.

Le montant des autres charges s'élève à 45 euros en augmentation par rapport à celui de l'exercice précédent d'un montant de 8 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 1.400.406 euros en augmentation par rapport à celles de l'exercice précédent d'un montant de 1.170.539 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à un bénéfice de 146.433 euros, contre un bénéfice de 211.407 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier déficitaire de 2.683 euros, contre un montant bénéficiaire de 3.502 euros pour l'exercice précédent, le résultat courant avant impôts ressort à un montant positif de 143.749 euros, contre un montant positif de 3.855 euros pour l'exercice précédent.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel positif de 6.231 euros, contrairement à celui de l'exercice précédent qui était d'un montant positif de 353 euros.

- d'un impôt sur les sociétés d'un montant de 35.444 euros, contre un montant de 47.815 euros pour l'exercice précédent,

Le résultat net de l'exercice se solde par un **bénéfice de 114.536 euros**, contre un bénéfice de 160.313 euros pour l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 684.033 euros, contre 620.072 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 114.536 euros.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'élevant à 114.536 euros en report à nouveau, portant ainsi ce compte à un montant positif de 285.628 euros.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

PRISES DE PARTICIPATIONS

La société A.C.P.M. a investi 20 % soit 200 euros au capital de la société A.P.M. SAS dont le siège social est à VINCENNES (94300) 62 rue de Montreuil.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et qui se sont poursuivies durant l'exercice écoulé, à savoir :

Nous vous indiquons que sont intervenues au titre de l'exercice écoulé les conventions suivantes :

- Créance liquide et exigible dont est titulaire Monsieur Philippe MARC pour un montant de 40.000 euros au 31 décembre 2023 ;
- Créance liquide et exigible dont est titulaire Monsieur Alexis CHEMOUILI, pour un montant de 52.253 euros au 31 décembre 2023.

Ces conventions sont décrites dans le rapport spécial du Président prévu à l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

Rémunération du Président

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président, quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

**Fait à Paris,
Le 15 mai 2024**

**Le Président,
Alexis CHEMOULI**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Alexis CHEMOULI', written in a cursive style.

«A.C.P.M.»

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 28 rue Gabriel Péri

92300 LEVALLOIS PERRET

847 885 985 RCS NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 JUIN 2024 -----

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2022, s'élevant à **114.536 euros** en report à nouveau, portant ainsi ce compte à un montant de 285.628 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 juin 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président,
Alexis CHEMOULI

